



Statuts association sportive

Par **Domipey**, le 11/04/2021 à 12:13

Bonjour,

Je suis cycliste adhérent dans une association multisport mais le cyclisme n'apparaît pas dans les statuts . Il arrive que je sois amené à proposer des parcours de vélo et pour accompagner un groupe. Qu'en est il de ma responsabilité ? Sommes nous couvert pour le cyclisme par l'assurance responsabilité civile du club ?

Merci.

Par **goofyto8**, le 11/04/2021 à 15:49

[quote]

Sommes nous couvert pour le cyclisme par l'assurance responsabilité civile du club ?

[/quote]

probablement pas.